

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX
(Haute-Vienne)

DECISION DU PRÉSIDENT
n°2024-084 du 16 juillet 2024

Objet : Création d'un site internet pour la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix – Avenant n°1 à la commande du « Studio Maje ».

LE PRESIDENT,

Vu la délibération n° 2023-107 du 7 septembre 2023 portant élection du Président ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;

Vu la délibération n°2023-116 du Conseil Communautaire en date du 7 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;

Considérant l'avenant ci-joint ;

DECIDE

Article 1^{er} : Il est conclu avec la société « Studio Maje » - 66 avenue de la Libération – 87 000 Limoges, un avenant à la commande initiale pour la création du site internet de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix.

Article 2 : Le montant de l'avenant s'élève à la somme de 700 € HT.
Le montant total de la commande s'élève à 15 018,50 euros HT.

Article 3 : Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,



P. DARY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

STUDIO MAJE
 MATTHIEU JEANNEAU
 66 avenue de la Libération
 87000 LIMOGES
 contact@studiomaje.fr
 www.studiomaje.fr
 N° SIRET : 81115630600011

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS DE SAINT-YRIEIX
 M. Patrick DARY
 Rue du 8 mai 1945
 BP 28
 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
 Tel : +33 5 55 08 88 76
 Email : communication@communaute-saint-yrieix.fr

DEVIS N° I-24-07-8 - Avancement n° 1

Le lundi 15 juillet 2024

Désignation	Montant HT
Série de photoreportages pour mettre en valeur tout le patrimoine de Saint-Yrieix : - l'environnement et l'architecture - les services publics de la ville - les entreprises et la vie économique - la vie quotidienne et pratique - les loisirs et le tourisme...	
AJUSTEMENT PRESTATION Dépassement du forfait initial.	700,00 €
Hors frais de déplacement supplémentaires éventuels.	
Sous Total	700,00 €
L'offre originale prévoyait 3 journées de shooting entières pour couvrir l'ensemble des thèmes listés : [(3 x 990 euros) - 10%] + 100€ de frais de déplacement Paris > Saint-Yrieix = 2773€ au total	

A St. Yrieix, le 15/07/24
 bon pour accord
 le Président

P. DARY



TVA non applicable en vertu de l'article 293 B du Code général des impôts.

Le montant total prend en compte les charges et un taux de cotisation de 27% reversé à l'URSSAF.

Conditions de paiement :

- 30,00 % soit 210,00 € : Paiement comptant,
- 70,00 % soit 490,00 € : À réception.

Total HT	700,00 €
TVA (0 %)	0,00 €
Total TTC	700,00 €